

L'évolution récente du Bas-Comtat

L'expression de Bas-Comtat n'est pas couramment utilisée. Il convient donc de s'interroger tout d'abord sur la réalité géographique de ce concept qui, selon la nature des recherches poursuivies, pourrait couvrir des espaces différents.

Il faut commencer par faire un sort à l'altitude. Si l'opinion publique identifie généralement département de Vaucluse et Comtat Venaissin, il semble pourtant que les hautes terres préalpines de l'est, ainsi adjointes abusivement aux possessions pontificales, ne soient pas retenues lorsqu'on parle de Haut-Comtat ; a fortiori le Bas-Comtat n'englobe-t-il que des plaines, celles qui sont comprises entre le Rhône, l'Aigues au nord, la Durance au sud et qui s'arrêtent aux premières hauteurs montagneuses de l'ouest. La différence d'altitude entre les deux Comtats se réduit à l'opposition entre l'amont et l'aval d'un élément du couloir rhodanien. Un historien comme Michel Vovelle adopte sensiblement ces limites lorsqu'il les caractérise pour le XVIII^e siècle en des termes qui pourraient encore convenir de nos jours : "en milieu rural, le contraste majeur oppose le Haut-Comtat, de société et d'économie traditionnelles, aux communautés ouvertes, brassées et évoluées, du Bas-Comtat, du Rhône et de la Durance" ¹.

Mais, à ne considérer que les activités économiques actuelles, on est tout naturellement amené à adjoindre au Bas-Comtat proprement dit la zone comprise entre la Durance et les Alpilles où se retrouvent les mêmes paysages agraires, où fonctionnent les mêmes circuits commerciaux. Dans l'étude magistrale qu'il a naguère consacrée aux plaines du Bas-Rhône, Pierre George ne sépare pas le Comtat méridional et la vallée de la Basse-

1. M. VOVELLE, *La Provence et la Révolution*, dans *Histoire de la Provence*, publiée sous la direction d'Edouard BARATIER, Toulouse, 1969, p. 406.

Durance, caractérisés par la même "culture commerciale et industrielle"². Dans une étude plus récente, un autre géographe n'hésite pas à définir "un espace comtadin qui englobe toutes les terres qui se trouvent en contrebas du canal de Carpentras vers le nord, entre Cheval-Blanc et Camaret où ce canal rejoint la rive gauche de l'Aygues ; vers le sud, il vient buter sur les Alpilles entre le rocher d'Orgon et Saint-Rémy puis rejoint le Rhône en suivant l'alignement Maillane-Graveson-Barbentane". Pour Jacques Bethemont, cet espace comtadin est un espace essentiellement hydraulique³ et, comme lui, les géographes désignent communément aujourd'hui par le simple terme de Comtat ou par l'expression plaine du Comtat toute la région qui s'étend de part et d'autre de la Durance et dont l'aptitude topographique à recevoir les eaux d'irrigation de canaux issus de la Durance en fait la première région de France pour la production des fruits et des légumes.

Le ministère de l'Agriculture a retenu une définition très voisine du Comtat en tant que "petite région agricole". Elle intéresse les deux départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône. Dans les Bouches-du-Rhône, le Comtat, tel qu'il est officiellement défini, couvre toute la vallée de la Durance d'Orgon à Barbentane, mais englobe aussi l'îlot boisé de la Montagne, Tarascon et le Trebon dont les grandes parcelles annoncent déjà les plaines plus méridionales. Dans le Vaucluse, le Comtat est l'espace compris dans le quadrilatère des grandes cités : Avignon, Orange, Carpentras, Cavaillon. La partie septentrionale du Vaucluse rhodanien a retrouvé le nom historique et ethnique de Tricastin qu'elle partage avec le département de la Drôme car l'ensemble constitue encore une unité naturelle et humaine bien individualisée⁴.

Cependant, les habitants de Valréas, enclavés dans le département de la Drôme, semblent répugner à se considérer comme Tricastins et usent volontiers de l'expression de Haut-Comtat, peut-être pour rappeler qu'ils

2. P. GEORGE, *La région du Bas-Rhône, étude de géographie régionale*, Paris, 1935, p. 538.

3. J. BETHEMONT, *Le thème de l'eau dans la vallée du Rhône, essai sur la genèse d'un espace hydraulique*, Saint-Etienne, chez l'auteur, 1972, p. 357.

4. P. GEORGE, *Le Tricastin*, dans *Annales de Géographie*, 1930.

sont bien des Vauclusiens. Même très localement, l'expression de Bas-Comtat ne semble pas connaître une telle fortune car la région qu'elle désigne a une personnalité si forte qu'elle a pu accaparer le nom de Comtat.

A la difficulté du choix des limites s'ajoute ce que Roger Livet a appelé la complexité comtadine⁵ : non seulement des collines sèches et des zones mal drainées y alternent avec les périmètres irrigués, mais, même dans les huertas, canaux et cyprès n'encadrent pas que des cultures maraichères : vergers, cultures florales, vignes et prairies sont également présents. Mais il n'y a là que "diversité dans l'unité"⁶ des méthodes d'exploitation, d'irrigation, de commercialisation des produits agricoles et voilà bien le Comtat actuel, fortement différencié du Haut-Comtat essentiellement viticole.

Ses caractéristiques sont acquises depuis plusieurs décennies, mais les problèmes ne l'ont jamais épargné et, si le décor demeure le même dans l'ensemble, des changements s'y sont produits au cours des dernières années, tant dans son organisation agricole que dans les sociétés qu'il supporte. Les années de l'après-guerre ne font pas l'objet de cette étude en raison de leur recul relatif. Aussi pouvons-nous regretter que les transformations amenées dans le Comtat par la motorisation de l'agriculture, la multiplication des moyens de transport et tous les énormes progrès dans les communications n'aient pas encore suscité de travail de synthèse. La monographie consacrée à Roussillon par Laurence Wylie, et surtout son épilogue⁷, demeurent donc précieux même si la transposition de ses observations d'un village du bassin d'Apt au Comtat plus ouvert, plus riche, ne peut se faire sans risques.

*
**

Cette région agricole présente un paysage bien connu qui peut donner l'impression d'un monde paysan figé dans une tradition soigneusement

5. R. LIVET, *Habitat rural et structures agraires en Basse-Provence*, Aix-en-Provence, 1962, p. 412.

6. J. BETHÉMONT, *op. cit.*, p. 357.

7. L. WYLIE, *Un village du Vaucluse*, Paris, 1968.

élaborée : petites parcelles maraichères protégées du mistral par des haies de cyprès, bordées de rigoles d'irrigation et groupées autour de fermes dispersées entre de gros villages.

Le système hydraulique qui a suscité ces structures agraires a subi peu de modifications ; le réseau de canaux d'irrigation est celui qui a fini d'être mis en place à la fin du siècle dernier et dont les deux pièces majeures sont le canal de Carpentras sur la rive droite de la Durance, les canaux des Alpilles septentrionales sur sa rive gauche. Avec l'aménagement de la retenue de Serre-Ponçon ils bénéficient cependant d'un débit plus abondant et plus régulier et une dotation supplémentaire, mise à la disposition de la société du canal de Carpentras, a permis la mise en valeur de 275 ha sur les garrigues de Sarriens. Mais cette amélioration intervient au moment où les canaux secondaires et les plus anciens, ceux situés autour de Cavaillon et surtout ceux du Plan d'Avignon voient leurs périmètres rognés par l'extension urbaine. Ainsi, le canal de Crillon qui avait été un verdoyant paysage de prairies naturelles autour de Montfavet et fait de cette banlieue d'Avignon un bassin laitier a-t-il beaucoup perdu de sa vocation agricole ; son avenir semble résider dans l'assainissement de cette localité et l'alimentation en eau de la nappe phréatique pour les besoins industriels de Sorgues et du Pontet après la disparition de plus d'un millier d'hectares de prairies irriguées, soit la moitié de son périmètre⁸. Quant au canal de Pierrelatte, le seul canal de dérivation du Rhône, il survit difficilement, concurrencé par d'autres systèmes d'arrosage et en particulier celui mis en place par la Compagnie nationale du Rhône dans son programme d'aménagement de la vallée du Rhône. L'arrosage par aspersion, toutefois, reste souvent le fait d'agriculteurs rapatriés ; il se pratique surtout sur les marges du Comtat et à partir des mayres.

Éléments plus visibles du paysage, les haies brise-vent marquent un changement plus important avec l'introduction du peuplier à la place du cyprès, alors que se poursuivent les études d'abris artificiels mobiles. Mais il est bien certain que les haies vives restent un obstacle à la mécanisation des travaux et un facteur de stagnation technique.

8. R. GROSSO, *Les prairies irriguées et le bassin laitier de Montfavet, Etudes vauclusiennes*, n° XI, janvier-juillet 1974.

Les données structurelles les plus récentes et les plus précises sur le Comtat agricole ont été apportées par le recensement général de l'Agriculture de 1970-1971 qui est le plus précis et le plus riche effectué jusqu'à ce jour. Sur l'espace défini par le ministère de l'agriculture ont été dénombrées 11.000 exploitations. En Vaucluse, 77,2 % des exploitations agricoles disposent d'une superficie agricole utilisée inférieure à 10 ha et la moyenne s'y établit à 7,50 ha (la superficie agricole utilisée ou SAUée ne retient ni les sols des bâtiments et des cours ni les friches improductives compris dans la superficie agricole utile). Encore faut-il rappeler que sont prises en compte dans cette définition du Comtat les grandes exploitations viticoles de Châteauneuf-du-Pape et les communes voisines d'Orange qui ne pratiquent pas un maraîchage intensif. En fait, 50 % des exploitations de ce Comtat ont moins de 4,80 ha de superficie agricole utilisée⁹. Au sud de la Durance où le Comtat est plus homogène on retrouve les mêmes caractéristiques, plus accusées encore : 66,4 % des exploitations possèdent moins de 5 ha de S.A.Uée¹⁰.

Dans cette région le nombre total d'exploitations a diminué de 9,2 % en 15 ans, soit une diminution annuelle moyenne de 0,6 %. Cette variation est la plus faible du département qui a vu le nombre de ses exploitations baisser de 13,5 % en 15 ans et est très inférieure à celle constatée au niveau national pendant la même période (— 30 %). Pour le Comtat vauclusien l'estimation, par la méthode statistique du quotient, de l'évolution du nombre d'exploitations entre 1967, date du sondage de l'Enquête communautaire, et 1970, date du recensement général, en excluant les exploitations de moins de 1 ha de S.A.Uée, donne des résultats différents et assez surprenants : avec 4 % annuels, le Comtat est la "petite région agricole" vauclusienne qui enregistre le plus fort taux de diminution. Aussi la direction départementale de l'Agriculture a pu affirmer que "le phénomène de disparition et de concentration des exploitations... a atteint cette région qui, jusqu'à maintenant en avait moins souffert que

9. Direction départementale de l'agriculture de Vaucluse, *Résultats du recensement général de l'Agriculture, 1970-1971*.

10. *Recensement général de l'agriculture 1970*, D.R. Direction départementale de l'agriculture des Bouches-du-Rhône.

les autres". Mais pour en apprécier la portée exacte il conviendrait de mesurer la part des besoins fonciers de l'urbanisation. Au cours des années antérieures il avait été très faiblement amorti par l'installation d'agriculteurs pieds-noirs, 165 pour l'ensemble du Comtat.

Sans doute la disparition de ces exploitations explique-t-elle, au moins partiellement, le développement du fermage dans cette même région. Mais le mouvement va-t-il se prolonger au cours des prochaines années, infirmant ainsi l'idée conventionnelle d'un Comtat maraîcher grand consommateur de main-d'œuvre et fixateur par excellence d'exploitations familiales ? Il n'en demeure pas moins qu'il utilise plus de 2.000 salariés permanents en Vaucluse et plus d'un millier dans les Bouches-du-Rhône, que dans ce département il est la seule région à grouper 60 % d'exploitants travaillant à temps complet sur l'exploitation (le pourcentage est le même pour l'ensemble du Vaucluse grâce à la part importante du maraîchage), la seule région aussi à posséder à la fois le plus fort pourcentage d'exploitants âgés de moins de 35 ans (5,8 %) et le plus faible pourcentage d'exploitants âgés de plus de 65 ans (18,5 %).

Donc, plus affecté qu'il n'y paraît par l'exode rural actuel, le Comtat reste une région microfundiaire à laquelle reste attachée une paysannerie relativement jeune et celle-ci a su, au cours des dernières années, surmonter les contraintes nées d'une longue pratique maraîchère. La recherche de terres vierges, la construction des serres et la plantation des vergers ont ainsi obvié à l'usure des sols.

Le melon cavaillonnais est allé coloniser la Haute-Crau, tout juste mise en eau¹¹, mais le développement des vergers de fruits à pépins et de pêchers, qui semble également être parti de Cavaillon, est de loin la plus importante des nouvelles orientations de l'agriculture comtadine. Elle réclame moins de main-d'œuvre que le jardinage et a été d'un bon rapport pendant quelques années. Alors qu'au début ils ne composaient vraiment de paysage agraire qu'autour de Cabannes et de Saint-Andiol, les vergers

11. J. BETHEMONT, *op. cit.*, p. 369.

se sont depuis une quinzaine d'années largement répandus dans la région de Cavaillon et de Pernes, ainsi que le long du Rhône et de la Durance. Ils ont pris la place de raisins de table, de cultures maraîchères ou bien, avec les Pieds-Noirs, ont conquis des terres basses et humides. Au nord comme au sud de la Durance ils couvrent une superficie double de celle consacrée aux cultures légumières de plein champ ou de maraîchage. Les pommiers arrivent en tête avec plus de 10.000 ha dont les 2/3 dans le Vaucluse et la pomme Golden détient depuis plusieurs années le premier poste sur le marché de Châteaurenard. Dans le Vaucluse, la pomme règne autour de Cavaillon ; elle est devancée par la poire autour d'Orange et se trouve à égalité avec la poire et la pêche dans la banlieue d'Avignon. Dans le secteur de Cavaillon on trouve les exploitations les plus petites, naguère consacrées au raisin de table, alors que les plus grandes se sont installées près d'Orange sur des terrains récemment défrichés au bord du Rhône. Cependant l'âge d'or de la pomme est passé, le marché s'est dégradé et la superficie globale du verger a tendance à se contracter en raison des arrachages ou du non-renouvellement des plantations.

La progression des vergers dans le Comtat s'accompagne d'un effacement du vignoble de table dont ils ont souvent pris la place. Le grand foyer comtadin — et même national — du raisin de table n'est plus la région du Thor et de l'Isle-sur-Sorgue, comme pouvait encore l'écrire Roger Livet¹². Le Chasselas dont la précocité et la douceur ont fait la réputation du Vaucluse dans ce domaine a épuisé les terres de plaine et se place mal sur un marché de début de saison trop encombré ; il a été détrôné par le Muscat de Hambourg et cette région ne compte plus que pour 13 % dans la production départementale, désormais localisée pour l'essentiel sur les coteaux du sud du Luberon et des deux versants du Ventoux¹³.

Devant la concurrence faite aux primeurs comtadins par des régions plus méridionales, l'utilisation des serres a été une autre parade. Dans ce

12. R. LIVET, *op. cit.*, p. 417.

13. D.D.A. de Vaucluse, *Les producteurs de raisin de table du département de Vaucluse en 1973*, juillet 1974 (R.G.A. de 1970 complété par une enquête par sondage en 1973).

domaine, les agriculteurs rapatriés, avec plus d'audace et plus de capitaux, ont été des initiateurs¹⁴. Les serres ne s'imposent pas encore dans le paysage, mais leur multiplication depuis leur apparition, voilà une dizaine d'années, est appréciable. Actuellement, quelque 200 serristes possèdent environ 70 ha de serres produisant pour l'essentiel des laitues, des tomates et des melons. Il convient de préciser que dans les deux départements de Vaucluse et des Bouches-du-Rhône, le Comtat qui semblerait pouvoir le mieux résister aux difficultés économiques réunit pourtant la plupart de ces serres, prouvant une nouvelle fois par là que sa "paysannerie est sans doute une des plus promptes et des plus ouvertes qui soient"¹⁵.

Il ne se passe désormais plus d'année sans que des produits pourtant de qualité reconnue ne s'écoulent avec difficulté et il devient fréquent de voir le mécontentement paysan venir se mêler à l'effervescence du Festival d'Avignon. Politique nationale et politique communautaire sont en cause. Aux élections partielles de février 1974 à la Chambre d'Agriculture, le M.O.D.E.F. (Mouvement de défense des exploitations familiales) l'a emporté sur le syndicalisme jugé officiel¹⁶; fort de 4.000 adhérents dans le Vaucluse il est également bien implanté dans les Bouches-du-Rhône à l'amont de Châteaurenard. Il se dessine là comme dans bien d'autres situations de la vie comtadine une évolution dans les mentalités dont l'étude mériterait d'être menée.

Les circuits de commercialisation ont été incriminés, mais trop peu de coopératives se sont difficilement mises en place. Pour la plus grande part les produits agricoles continuent à s'écouler sur des marchés où les cultivateurs sont livrés à un jeu difficile, considéré parfois comme humiliant. Quatre grands marchés reconnus d'intérêt national ont été organisés entre 1960 et 1963 : 3 marchés de production (Cavaillon, Châteaurenard, Carpentras), 1 marché mixte, à la fois de consommation et de production, celui d'Avignon. Ils n'ont pas réussi à centraliser, pour les confronter et

14. F. BRUN, *Notes sur l'influence des agriculteurs rapatriés dans les plaines rhodaniennes*, dans *Etudes vauclusiennes*, n° XII, juillet-décembre 1974, p. 1.

15. R. LIVET, *L'avenir des régions agricoles*, Paris, 1965, p. 205.

16. Communiqué du M.O.D.E.F. paru le 19 février 1974.

pour uniformiser les prix, la totalité de l'offre de la région et la totalité de la demande, si bien qu'autour d'eux se tenaient encore, en 1969, 68 petits marchés spécialisés, dont 40 dans le Vaucluse et les Bouches-du-Rhône, traitant plus du 1/3 de la production livrée sur l'ensemble des marchés. Soit 230.000 tonnes de fruits et légumes pour les petits marchés et 400.000 tonnes pour les marchés d'intérêt national¹⁷. Châteaurenard et Cavaillon, ouverts toute l'année, viennent en tête. Les apports sont trop variés et les lots trop petits pour qu'ait pu être organisée la vente au cadran. Les contacts directs entre producteurs et expéditeurs, fondés sur une confiance réciproque qui n'exclut pas d'après marchandages, conservent la faveur des Comtadins. Les expéditeurs raflent ainsi au moins 80 % des produits livrés sur les marchés, le reste étant acquis par des grossistes et des détaillants ; en outre, ils reçoivent directement chez eux une quantité presque aussi importante de produits. "Les 330 expéditeurs du Vaucluse et des Bouches-du-Rhône ont traité, pendant les années 1970-1971, des quantités annuelles de l'ordre de 850.000 à 900.000 tonnes de fruits, légumes et pommes de terre, représentant 60 à 65 % de la production totale"¹⁸. Le nombre total des expéditeurs diminue (330 en 1972 contre 441 en 1968) mais l'accroissement des dimensions économiques de chaque entreprise accompagne tout naturellement cette concentration. Les principaux expéditeurs sont groupés autour des trois grands marchés de production. En 1972, les entreprises d'expédition employaient au total 2.400 salariés permanents et 8.000 saisonniers.

De tels effectifs, réclamés par une activité liée à une agriculture intensive, montrent bien le rôle de multiplicateur économique de celle-ci, ainsi que le soulignait Jean-François Gravier¹⁹. Et cet auteur de citer en premier lieu les industries à l'amont ou à l'aval de la production agricole : industries alimentaires, fabriques d'emballages, d'engrais, de matériel

17. A. BERARD, P. BERGERS, C. FERCAK, H. MARMORAT, *Les petits marchés de production de la Basse vallée du Rhône*, Centre de perfectionnement pour le commerce des fruits et légumes d'Avignon, Mémoire de fin de stage, 1970.

18. J. FERRY, *Les expéditeurs de la Basse vallée du Rhône*, Centre des Fruits et Légumes de la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Avignon et de Vaucluse, 1972.

19. J.-F. GRAVIER, *L'aménagement du territoire et l'avenir des régions françaises*, Paris, 1964, p. 33.

agricole. Il est vrai que l'agriculture a sécrété et continue à créer des emplois secondaires ou tertiaires et qu'elle a permis la répartition diffuse des activités industrielles qui caractérise le Vaucluse. Mais elle est finalement moins bien intégrée à l'industrie qu'il n'y paraît ; seules les grandes entreprises alimentaires peuvent tourner toute l'année avec la préparation des plats cuisinés (Buitoni, Liebig) et les autres n'ont qu'un fonctionnement saisonnier. Encore les premières sont-elles menacées par des regroupements financiers, techniques et géographiques. Les conserveurs s'intéressent surtout aux légumes de plein champ d'un coût moins élevé que les primeurs — qui restent la spécialité comtadine — et à des quantités industrielles sans rapport avec les possibilités de livraison des petits exploitants comtadins. L'individualisme local, le maintien des structures agraires expliqueraient les difficultés d'un développement des industries alimentaires. On pourra, par ailleurs, s'étonner de la destruction de quantités énormes de produits frais alors que le marché national n'est pas saturé.

Au demeurant l'industrie occupe ici une faible part de la population active, surtout si on la distingue du bâtiment et des travaux publics : 19,3 % pour le département de Vaucluse en 1968. Le Vaucluse se signale par le faible volume de ses emplois industriels créés ; des industries traditionnelles implantées en milieu rural ont même disparu récemment, telles les papeteries de Fontaine-de-Vaucluse. L'industrie comtadine, au sens départemental du mot, ne peut absorber les 3.000 jeunes gens qui arrivent chaque année sur le marché de l'emploi et dont une partie provient des campagnes.

Un effet induit de l'agriculture, plus discret mais plus profond, est sans doute la constitution d'un solide tertiaire rural dans les gros villages comtadins. Roger Livet a désigné sous ce vocable l'ensemble des services nécessaires à l'accomplissement des activités agricoles²⁰. L'importance qu'ils prennent justifie, au moins en partie, l'accroissement démographique

20. R. LIVEY, *Recherches sur le tertiaire rural, Recherches Méditerranéennes = Etudes et travaux de Méditerranée*, 1969, p. 193.

constaté entre 1962 et 1968 dans toutes les communes comtadines, malgré l'exode rural auquel n'échappe pas la région. Tel est le dernier fait important qui mérite d'être relevé dans l'histoire récente du Comtat ; il constitue, pour la décennie écoulée, un phénomène original dans les campagnes françaises qui justifierait une analyse poussée.

Au sud de la Durance, peu urbanisé mais bénéficiant de l'extension de la banlieue avignonnaise, le canton de Châteaurenard a vu sa population augmenter de 7 % entre les deux derniers recensements, celui de Saint-Rémy-de-Provence de 6 %. Au nord de la Durance, la plaine comtadine a connu pendant le même temps des taux d'accroissement situés entre 10 et 20 %²¹. Mais le développement urbain se nourrit-il uniquement de son environnement horticole ? On sait que le réseau urbain comtadin, remarquable par la densité des petites villes, est antérieur à l'essor des cultures légumières et fruitières : capitale historique du Chasselas, Le Thor n'a pas encore retrouvé la population du siècle dernier, à l'époque où tournaient les moulins sur les Sorgues. L'augmentation de population la plus remarquable est celle de l'agglomération avignonnaise, mais chaque ville a entraîné de même qu'Avignon les communes rurales voisines dans son essor démographique. L'essor d'une agglomération cavaillonnaise qui enjambe la Durance est significatif. Pendant que la ville de Cavaillon voyait sa population croître de 8,7 %, celle de sa "banlieue" augmentait de 9,8 %.

	Cavaillon	Les Taillades	Robion	Plan d'Orgon	Orgon
1962	17.058 hab.	525	1925	1543	1874
1968	18.544 hab.	695	2059	1707	2049

Le prochain recensement renforcera vraisemblablement cette tendance.

21. G. REYNE, *L'évolution démographique récente du département de Vaucluse*, dans *Bull. de l'association des géographes Français*, n° 364-365, juin-sep. 1968, p. 212.

Il se constitue dans le Comtat un complexe ruralo-urbain dont effectivement devrait mieux rendre compte le prochain recensement de population et où l'on ne distingue pas toujours aussi bien, dans l'accroissement de chaque localité, la part qui lui revient en propre et celle qui est due à la ville voisine. Le travailleur urbain a souvent une résidence rurale ; l'agglomération avignonnaise dont les limites ont été élargies à diverses reprises a tendance à s'étaler, sur la rive gauche du Rhône, en direction d'Orange le long de la Nationale 7, et en direction de Carpentras ; les prochaines décennies verront se préciser l'axe urbain comtadin qui se dessine entre Avignon et Carpentras. La liaison de plus en plus étroite entre les villes et les campagnes comtadines ne demeure plus seulement économique mais s'inscrit aussi physiquement dans le paysage. Ces relations se prolongent d'ailleurs par les résidences secondaires, moins nombreuses certes que pour le pourtour du Comtat, par le tourisme qui découvre peu à peu la totalité du Comtat, par l'animation culturelle estivale. Elles confirment aussi l'autorité d'Avignon sur tout le Comtat, même si les grands marchés agricoles se trouvent sur les lieux de production et orientent parfois cette production.

**

Les nouveaux aspects de l'économie comtadine que nous venons de présenter ont commencé à se dégager à la fin des années 50 ; ils paraissent suffisamment nombreux et importants pour exprimer une phase de l'histoire du Comtat. Les nouveaux caractères de la région sont-ils durables ? Le développement des villages, des bourgs et des villes peut être considéré comme irréversible, mais rien dans ce qui concerne la production n'est immuable. Le paysan comtadin dont chacun reconnaît l'esprit d'adaptation repensera son système de culture dans une conjoncture défavorable. De plus, le vieillissement des producteurs pose, ici comme ailleurs, le problème de leur renouvellement.

René GROSSO